



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

COMMISSION VIE DES CLUBS

PV n°6 : Réunion de secteur Léon du 25/04/22

Présents pour la commission : Ilda Barata – Noureddine Chahir – Claude Huyet – Luc Tréguer – Max Gouès.

Membres du CD présents : Frédéric Raymond (Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives – FAFA Equipements) – Jean Yves Le Droff (Commission Départementale Sportive Seniors) – Patrick Chevalier (Commission Départementale de Discipline).

Clubs présents (13 sur 22 clubs invités) : CND Le Folgoët (Thierry Balichard président) – Stade Plabennécois (Claude Marzin directeur administratif) – AS Plouvien (Jean Pierre Séné secrétaire) – AS Landéda (Erwan Daré responsable jeunes) – GSY Bourg Blanc (Stéphane Le Hir responsable jeunes et Valérie Le Saint dirigeante) – La Vaillante Saint Frégant (Julie Le Bihan trésorière et Thomas Cabon joueur/dirigeant) – PLL Brest (Pascal Quillivic co-président) – RC Lesnevien (Michel Toulhoat président) – SC Lannilis (Alain Boucher dirigeant) – GJ Bourg Blanc / Lannilis (Alain Le Roux correspondant) – ESY Ploudaniel (Stéphane Kernéis co-président) – USAB Tréglonou (Laëtitia Ménez présidente) – AS Coat Méal (Olivier Sénélle responsable jeunes).

Lieu de la réunion : Salle Alain Le Gall (derrière la Mairie) à Lannilis.

But de la réunion : Réunion avec les clubs du secteur Léon.

Début de la réunion : 18 h 30.

Mot d'accueil du président de la commission et tour de table de présentation des participants.

1^{ère} partie : présentation par Luc Tréguer du diaporama support.

Présentation par Frédéric Raymond du FAFA (Fond d'Aide au Football Amateur) : Son financement se fait par les droits télé, les matchs de l'équipe de France et la quote-part reversée par les clubs pro. 4 volets sont concernés : Formation, Emploi, Equipements et Transport. Pour le chapitre Equipements, l'enveloppe nationale s'élève à 10 M€, 600 K€ pour la Ligue et 148 K€ pour le district 29 (237 clubs).

Un nouveau logiciel stadium gérant la partie classification des terrains et installations sera disponible dans Footclubs lors de la prochaine saison. Dans le district 29, il y a 696 installations classées dont 42 terrains synthétiques. Exemples d'aides :

- pour un terrain synthétique d'un coût entre 800 K€ et 1 M€, l'aide est de 30 K€,
- pour un terrain Foot 5 palissade, l'aide est de 30 K€ pour un coût moyen de 90 K€.

Siège : 2 Avenue Georges Pompidou 29200 BREST - Tel 02 98 47 62 47 secretariat@foot29.fff.fr

Antenne : 4 Rue Anne Robert Jacques Turgot 29336 QUIMPER CEDEX - Tel 02 98 47 62 47 dtrepos@foot29.fff.fr



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

Présentation par Luc Tréguer de l'outil Guide Klub et de l'ANS (ex CNDS) - Agence National du Sport :
les demandes de subvention ANS traitent des projets tels que la diversification de l'offre de pratique dont le développement du foot loisir, le rôle éducatif, social et solidaire du football et la structuration d'un club. L'aide est de la moitié de la dépense avec un minimum de 1500 € pour un projet d'au moins 3000 € et de 1000 € en zone prioritaire. On peut cumuler 3 actions sur un même dossier. Les demandes devront être faites au plus tard pour le 31 mai.

2^{ème} partie : échanges, débat, questions.

Question n°1 : Problématique de la perte des effectifs lors de la création d'un groupement. Exemple club A + club B + club C avec 60 licenciés chacun ne font pas 180 licenciés mais plutôt 150 licenciés.

Question n°2 : Double licence pour permettre à un jeune de faire des entrainements dans un club et de jouer dans un autre club en particulier dans le cas de la problématique de parents séparés.

Question n°3 : Changement de club d'un jeune par rapport à l'attrait des équipements proposés comme par exemple un terrain synthétique.

Question n°4 : Problématique du niveau de positionnement des équipes en foot éducatif lors des brassages engendrant des scores fleuves.

Question n°5 : Les brassages en foot à 11 (3 phases) sont intéressants. Néanmoins examiner le repositionnement du dernier de D1 en 1^{ère} sous-phase en D3 en 2^{ème} sous-phase lors de la phase 1.

Question n°6 : Supprimer les frais (et le cachet ?) de mutation pour une mutation professionnelle d'un licencié (exemple retour d'outre-mer de militaire). Etudier avec le club évocateur de la question la possibilité de faire voter un vœu en ce sens.

Question n°7 : Problématique de l'infraction au statut de l'arbitrage pour AS St Frégant 25 licenciés seniors et USAB Tréglonou 55 licenciés. Etudier la possibilité de mettre en place par exemple un système de parrainage. Il faut choyer ses arbitres. Demander à des jeunes arbitres de témoigner de leur expérience lors de réunions de promotion de l'arbitrage pour attirer des jeunes vers l'arbitrage. Les licenciés ne connaissent pas les règles du football et se contentent de jouer au football (barème disciplinaire, prix des licences, etc...).

Il est également fait référence à l'arbitrage des jeunes par les jeunes en école de foot pour que, dès que possible, un joueur apprenne à appréhender l'arbitrage d'un point de vue joueur et arbitre pour faire en sorte qu'avant de critiquer un arbitre, chaque joueur connaisse d'abord les règles du jeu.

Fin de la réunion : 20 h 45.

Prochaine réunion : Secteur et date à définir.

Siège : 2 Avenue Georges Pompidou 29200 BREST - Tel 02 98 47 62 47 secretariat@foot29.fff.fr

Antenne : 4 Rue Anne Robert Jacques Turgot 29336 QUIMPER CEDEX - Tel 02 98 47 62 47 dtrepos@foot29.fff.fr



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

Le secrétaire de la commission

Max Gouès

Le président de la commission

Luc Tréguer